



OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

ATTESTATION DE PRESENCE (AR DU 25.11.1991)

Les chômeurs qui habitent en Région flamande, dans la Région de Bruxelles-Capitale et en Région wallonne sont uniquement concernés par la mesure reprise dans la case B

Les chômeurs qui habitent dans la Communauté germanophone sont concernés par les mesures reprises dans les cases A, B, C.

RUBRIQUE I – IDENTITE DU CHOMEUR

..... /
NISS numéro d'identification de la sécurité sociale Nom et prénom
(voir votre carte d'identité)

RUBRIQUE II – ATTESTATION DE PRESENCE RELATIVE AU MOIS DE

A REMPLIR PAR :

Case A : le fournisseur du stage (entreprise, ASBL ou autorité administrative) ou le centre pour la formation professionnelle pour la partie du stage de transition qui n'est pas suivie auprès du fournisseur du stage (stage de transition – art. 36quater AR)

Case B : le représentant de l'autorité militaire compétente pour le EVMI (art. 94bis AR)

Case C : l'entreprise dans le cadre d'une formation professionnelle individuelle donnant droit à une allocation de formation (art. 36ter AR)

Case A Le stage de transition (article 36quater AR)

- Le chômeur n'a pas été absent sans justification
 Le chômeur a été absent sans justification les jours suivants:

 Le stage de transition a été suspendu (pour cause de maladie, chômage temporaire, fermeture d'entreprise,...) du ____ / ____ / ____ au
____ / ____ / ____
(cette suspension a comme conséquence que le stage de transition sera prolongé)
 Le stage de transition a pris fin au cours du mois, à savoir le ____ / ____ / ____

Case B Engagement volontaire militaire (à ne délivrer que pendant la période allant du début de l'EVMI jusqu'au dernier jour inclus de la 7^{ème} semaine calendrier qui suit la semaine calendrier au cours de laquelle l'EVMI a été entamé):

- Le chômeur effectue encore un engagement volontaire militaire
 (si l'EVMI prend fin avant le dernier jour de la 7^{ème} semaine calendrier qui suit la semaine calendrier au cours de laquelle le EVMI a été entamé)
L'EVMI a pris fin prématurément en date du ____ / ____ / ____

Case C Formation professionnelle individuelle donnant droit à une allocation de formation (article 36ter AR)

- Le chômeur a suivi les cours ou effectué des activités et n'a pas été absent sans justification ou pour cause d'inaptitude au travail
 Fermeture de l'entreprise pour vacances du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
 Le chômeur a été absent sans justification (par ex. vacances hors de la période de fermeture de l'entreprise, sans l'autorisation de l'entreprise) ou absent pour cause d'inaptitude au travail les jours suivants :
 La formation professionnelle a pris fin dans le courant du mois, à savoir le ____ / ____ / ____

Le soussigné déclare avoir complété la case A B C d'une manière qui correspond à la réalité.

Date ____ / ____ / ____ nom, fonction et signature nom et adresse du centre de formation, l'établissement ou le fournisseur du stage cachet

Ce modèle d'attestation ou une attestation similaire doit être introduit auprès de l'organisme de paiement, le cas échéant, avec la carte de contrôle.